



SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'édition : 17/09/2019

Version : 1.0

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1. Étiquette d'un produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

1.2. Utilisation prévue du produit

Revêtement mur et plafond.

1.3. Nom, adresse et téléphone de la partie responsable

Compagnie

LATICRETE International

1 parc de Laticrete, N

Bethany, CT 06524

T (203) -393-0010

www.laticrete.com

Compagnie

LATICRETE Canada ULC

CP 129, Emeryville, Ontario, Canada

NOR-1A0

(833) -254-9255

1.4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : Pour les urgences chimiques, appelez ChemTel Inc. jour et nuit :

(800)255-3924 (Amérique du Nord)

(800) -099-0731 (Mexique)

+1 (813) 248-0585 (International - appels collectés acceptés)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US / CA

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2A H319

Skin Sens. 1 H317

Carc. 2 H351

Aquatic Acute 2 H401

Aquatic Chronic 2 H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage GHS-US / CA

Pictogrammes de danger (GHS-US / CA) :



GHS07



GHS08



GHS09

Mot indicateur (GHS-US / CA) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US / CA) :

H315 - Provoque une irritation de la peau.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer (par voie orale).

H401 - Toxique pour les organismes aquatiques.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence (GHS-US / CA) :

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.

P261 - Éviter de respirer les brouillards, les aérosols et les vapeurs.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P308 + P313 - Si exposé ou concerné : consulter un médecin.
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P405 - Magasin verrouillé.
P501 - Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, territoriale, provinciale et internationale.

2.3. Autres dangers

L'exposition peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-US / CA)

Pas de données disponibles

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. Substance

N'est pas applicable

3.2. Mélange

Nom	Étiquette d'un produit	% *	Classification des ingrédients SGH
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine	(N ° CAS.) 25068-38-6	10 - 25	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 2, H401 Aquatic Chronic 2, H411
Cyclohexanol, 4,4 '- (1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec (chlorométhyl) oxirane	(N ° CAS.) 30583-72-3	10 - 25	Skin Sens. 1, H317
Oxirane, 2,2 '- [1,4-cyclohexanediy]bis (méthylène oxyméthylène)] bis-	(N ° CAS.) 14228-73-0	10 - 25	Tox aiguë. 4 (oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
D-Glucitol, produits de réaction avec l'épichlorhydrine	(N ° CAS.) 68412-01-1	10 - 25	Non classés
Triacrylate de triméthylolpropane	(N ° CAS.) 15625-89-5	<10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1A, H317 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H : voir section 16

* Les pourcentages sont indiqués en poids en poids (% p / p) pour les ingrédients liquides et solides. Les ingrédients gazeux sont énumérés en volume par pourcentage de volume (v / v%).

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général : Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Inhalation : Lorsque les symptômes apparaissent : allez à l'air libre et ventilez la zone suspectée. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Contact avec la peau : Enlevez les vêtements contaminés. Immergez immédiatement la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation / éruption cutanée se développe ou persiste.

Lentilles de contact : Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Général : Sensibilisation de la peau. Provoque une irritation de la peau. Provoque une grave irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer (par voie orale).

Inhalation : Une exposition prolongée peut causer une irritation.

Contact avec la peau : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Rougeur, douleur, gonflement, démangeaisons, brûlures, sécheresse et dermatite.

Lentilles de contact : Le contact provoque une irritation grave avec rougeur et gonflement de la conjonctive.

Ingestion : L'ingestion peut causer des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Susceptible de provoquer le cancer (par voie orale).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si exposé ou concerné, obtenir un conseil médical et une attention. Si un avis médical est nécessaire, ayez un contenant ou une étiquette à portée de main.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, brouillard, dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistant aux alcools ou poudre chimique.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager un incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : N'est pas considéré inflammable, mais peut brûler à haute température.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution incendie : Soyez prudent lorsque vous combattez un feu chimique.

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans un équipement de protection approprié, y compris un appareil de protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂) Des composés phénoliques. Fumées toxiques.

les autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

5.4. Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou aérosols.

6.1.1. Pour le personnel non urgent

Équipement protecteur : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel inutile.

6.1.2. Pour le personnel d'urgence

Équipement protecteur : Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Procédures d'urgence : À son arrivée sur les lieux, le premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et faire appel à du personnel qualifié dès que les conditions le permettent. Ventiler la zone.

6.2. Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le déversement.

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer le produit déversé dans un récipient approprié en vue de son élimination. Contacter les autorités compétentes après un déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection individuelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail. Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer à la réglementation en vigueur.

Conditions de stockage : Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver / stocker à l'abri de la lumière directe du soleil, de températures extrêmement élevées ou basses et de matériaux incompatibles. Conserver sous clé / dans une zone sécurisée.

Matériaux incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants puissants. Initiateurs de radicaux libres.

7.3. Utilisations finales spécifiques

Revêtement mur et plafond.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

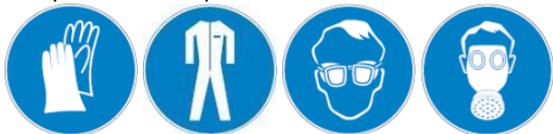
Pour les substances énumérées à la section 3 qui ne figurent pas ici, il n'y a pas de limite d'exposition établie par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'agence de conseil appropriée, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL), ou des gouvernements provinciaux canadiens.

Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)		
USA AIHA	WEW TWA (mg / m ³)	1 mg / m ³
USA AIHA	Catégorie chimique AIHA	Notation de peau

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés : Des fontaines pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Équipement de protection individuelle : Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection. Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire.



Matériaux pour vêtements de protection : Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Protection des mains : Portez des gants de protection.

Protection des yeux et du visage : Lunettes de protection chimique.

Protection de la peau et du corps : Portez des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire : Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère pauvre en oxygène ou d'exposition inconnue, porter un appareil de protection respiratoire approuvé.

les autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

État physique	: Liquide
Apparence	: Selon les spécifications du produit
Odeur	: Doux
Seuil d'odeur	: Indisponible
pH	: Indisponible
Taux d'évaporation	: Indisponible
Point de fusion	: Indisponible
Point de congélation	: Indisponible
Point d'ébullition	: > 260 °C (500 °F)
Point de rupture	: > 150 °C (302 °F)
La température d'auto-inflammation	: Indisponible
Température de décomposition	: Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'est pas applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	: Indisponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Indisponible
La pression de vapeur	: Indisponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Indisponible
Densité relative	: Indisponible
Gravité spécifique	: Indisponible
Solubilité	: Eau : non miscible
Coefficient de partage : N-Octanol / Eau	: Indisponible
Viscosité	: Indisponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. Réactivité** : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.
- 10.2. Stabilité chimique** : Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses** : La polymérisation ne se produira pas dans des conditions normales. Cependant, en présence de composants radicalaires (par exemple des peroxydes), d'agents réducteurs et / ou de composés de métaux lourds, une polymérisation avec dégagement de chaleur est possible.
- 10.4. Conditions à éviter** : Rayonnement solaire direct, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.
- 10.5. Matériaux incompatibles** : Acides forts, bases fortes, oxydants puissants. Initiateurs de radicaux libres.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique génère : Oxydes de carbone (CO, CO₂) Des composés phénoliques. Fumées toxiques.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques - Produit**
- Toxicité Aiguë (Orale)** : Non classés
- Toxicité aiguë (cutanée)** : Non classés
- Toxicité Aiguë (Inhalation)** : Non classés
- Données LD50 et LC50** : Indisponible
- Corrosion cutanée / irritation cutanée** : Provoque une irritation de la peau.
- Dommage oculaire / irritation** : Provoque une grave irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- Mutagénicité des cellules germinales** : Non classés
- Cancérogénicité** : Susceptible de provoquer le cancer (par voie orale).
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Non classés
- Toxicité pour la reproduction** : Non classés
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Non classés
- Danger d'aspiration** : Non classés
- Symptômes / lésions après l'inhalation** : Une exposition prolongée peut causer une irritation.

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Symptômes / lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Rougeur, douleur, gonflement, démangeaisons, brûlures, sécheresse et dermatite.

Symptômes / lésions après contact avec les yeux : Le contact provoque une irritation grave avec rougeur et gonflement de la conjonctive.

Symptômes / lésions après ingestion : L'ingestion peut causer des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Susceptible de provoquer le cancer (par voie orale).

11.2. Informations sur les effets toxicologiques - Ingrédients

Données LD50 et LC50 :

Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)	
DL50 Oral Rat	> 2000 mg / kg
Rat dermique DL50	> 2000 mg / kg
Oxirane, 2,2'-[1,4-cyclohexanediybis (méthylène oxyméthylène)] bis- (14228-73-0)	
DL50 Oral Rat	1098 mg / kg
Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)	
DL50 Oral Rat	5190 mg / kg
Lapin cutané LD50	5000 mg / kg
Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)	
Groupe CIRC	2B
Liste des substances cancérogènes communiquées par les dangers selon OSHA	Dans OSHA Hazard Communication, liste des substances cancérogènes.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ecologie - Général : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)	
CE50 Daphnia 1	1,7 mg / l
CME0 (aigu)	1 mg / l de Daphnia magna
NOEC Crustacea chronique	0,3 mg / l de Daphnia magna
Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)	
LC50 Poisson 1	0,87 mg / l (espèce : Danio rerio)
CE50 Daphnia 1	19,9 mg / l
ErC50 (algues)	18,8 mg / l

12.2. Persistance et dégradabilité

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A	
Potentiel bioaccumulatif	Non-établi.

12.4. Mobilité dans le sol

 Indisponible

12.5. Autres effets indésirables

Les autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des déchets : Éliminer le contenu / le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

Information additionnelle : Le conteneur peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Ecologie - Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des voies navigables.

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Les descriptions d'expédition indiquées dans les présentes ont été préparées conformément à certaines hypothèses au moment de la création de la FDS. Elles peuvent varier en fonction d'un certain nombre de variables inconnues au moment de la publication de la FDS.

14.1. En accord avec DOT

Nom d'expédition : SUBSTANCES LIQUIDES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, NSA (polymère de bisphénol A-épichlorhydrine; triacrylate de triméthylolpropane)

Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

Polluant Marin : Polluant marin

Numéro ERG : 171



14.2. En accord avec IMDG

Nom d'expédition : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine; triacrylate de triméthylolpropane)

Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

EmS-No. (Feu) : FA

EmS-No. (Déversement) : SF

Polluant marin : Polluant marin



14.3. En accord avec IATA

Nom d'expédition : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine; triacrylate de triméthylolpropane)

Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

Code ERG (IATA) : 9L



14.4. Conformément au TMD

Nom d'expédition : SUBSTANCE LIQUIDE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, NSA (polymère de bisphénol A-épichlorhydrine; triacrylate de triméthylolpropane)

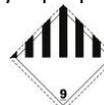
Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

Polluant marin (TMD) : Polluant marin



SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation fédérale américaine

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A	
SARA Section 311/312 Classes de danger	Danger pour la santé - Sensibilisation respiratoire ou cutanée Danger pour la santé - Corrosion cutanée ou irritation Danger pour la santé - Lésions oculaires graves ou irritation oculaire Danger pour la santé - Cancérogénicité
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	XU - XU - indique une substance qui ne peut pas être déclarée en vertu de la règle de déclaration des données sur les produits

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

	chimiques (40 CFR 711).
Cyclohexanol, 4,4 '- (1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec (chlorométhyl) oxirane (30583-72-3)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	XU - XU - indique une substance qui ne peut pas être déclarée en vertu de la règle de déclaration des données sur les produits chimiques (40 CFR 711).
Oxirane, 2,2 '- [1,4-cyclohexanediybis (méthylène oxyméthylène)] bis- (14228-73-0)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	TP - TP - indique une substance faisant l'objet d'une règle d'essai proposée en vertu de l'article 4 de la loi TSCA.
D-Glucitol, produits de réaction avec l'épichlorhydrine (68412-01-1)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	

15.2. Réglementation des États-Unis

Ni ce produit ni ses composants chimiques ne figurent sur les listes des États-Unis, ni la divulgation de ses composants chimiques.

15.3. Réglementation Canadienne

Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)	
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)	
Cyclohexanol, polymère 4,4 '- (1-méthyléthylidène) bis- avec du (chlorométhyl) oxirane (30583-72-3)	
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)	
Oxirane, 2,2 '- [1,4-cyclohexanediybis (méthylène oxyméthylène)] bis- (14228-73-0)	
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)	
D-Glucitol, produits de réaction avec l'épichlorhydrine (68412-01-1)	
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)	
Triacrylate de triméthylolpropane (15625-89-5)	
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)	

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou dernière révision : 09/17/2019

Les autres informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la FDS de la norme de communication des dangers OSHA 29 CFR 1910.1200 et au règlement sur les produits dangereux du Canada (HPR), DORS / 2015-17.

Texte intégral du SGH :

Tox aiguë. 4 (oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger aigu 1
Aquatic Acute 2	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger aigu 2
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger chronique 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger chronique 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger chronique 3
Carc. 2	Cancérogénicité Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2A
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée / irritation cutanée Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation de la peau
H317	Peut causer une réaction allergique cutanée

SPARTACOTE™ Vertical HB Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, no 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

H319	Provoque une grave irritation des yeux
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H400	Très toxique pour la vie aquatique
H401	Toxique pour la vie aquatique
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec effets à long terme
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement aux fins de respect de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une propriété spécifique du produit.

NA GHS SDS 2015 (Can, US)